

Descriptif

Objet	Cycle d'orientation des Voirets – Réaménagement et végétalisation des espaces extérieurs (phases SIA 21 à 53)	
Forme de mise en concurrence	Appel d'offres	
Type de procédure	Ouvverte	
Mandat	Groupement pluridisciplinaire : architecte paysagiste, ingénieur civil, spécialiste concertation et ingénieur environnement	
Honoraires	Le coût du projet est estimé à CHF 3'400'000 TTC y compris honoraires et frais (± 30 %)	
N° de publication sur simap.ch	27643-01	
Date de publication sur simap.ch	26.11.2025	
Délai de remise de l'offre	30.01.2026 16:30	
Adjudicateur	République et canton de Genève, Département du territoire (DT), Office cantonal des bâtiments (OCBA), Route des Jeunes 1A, Case postale 32, 1211 Genève 8	
Organisateur	République et canton de Genève, Département du territoire (DT), Office cantonal des bâtiments (OCBA), Service Achats et Contractualisation, Route des Jeunes 1A, 1227 Les Acacias	
Communauté de soumissionnaires	Autorisée	
Sous-traitance	Autorisée	
Critères d'adjudication	Compréhension de la problématique	35 %
	Organisation	25 %
	Qualité économique globale de l'offre (prix, heures)	30 %
	Références et expériences	10 %
Notation du prix	Méthode linéaire Tmoyenne	
Notation du temps	Méthode T4	
Comité d'évaluation	Julien Beaugheon, DT, OCBA, chef de projets développement durable Corinne Furer, DT, OCBA, spécialiste marchés publics Marine Persin, DT, OCAN, cheffe de projet arborisation Fanny Coustaline, DT, OCEV, cheffe de projet pédagogie M. Catani, DIP, directeur collège des Voirets Joanie Goulet, DIP, représentante DLog Sonia Curnier, spécialiste experte, MSc. Arch. – PhD EPFL Claudine Dayer Fournet, DIP, responsable durabilité Suppléants : Etienne Favay, DT, OCBA Samantha Babel, DT, OCBA Thierry Perruchoud, DT, OCAN Delia Fontaine, DT, OCEV Marta Perucchi, DIP	

Commentaires techniques

Remarques sur l'appel d'offres

La CCAO s'étonne que ce projet soit réservé aux architectes paysagistes, sans ouverture aux architectes. En effet, la collaboration entre architectes et architectes paysagistes constitue souvent une réelle plus-value pour la conception et la mise en œuvre des projets. La distinction stricte entre architecture et paysage est aujourd'hui dépassée. Une approche contemporaine exige une réflexion globale, intégrant des connaissances historiques, urbanistiques et culturelles, que la formation des architectes développe tout autant que celle des architectes paysagistes.

Avis de la CCAO



Distribution

Aux membres des associations membres de la FAI

A l'adjudicateur

A l'organisateur